



Je voudrais savoir sur le droit de mon bebe

Par **ginita123**, le **26/12/2009** à **17:23**

Bonjour, je suis peruvienne marie avec un homme francais en mon pays perou et nous mariage valide aussi ici en france car mon mariage ce est valide pour la ambassade de france au perou, je marie depuis 6 mois; je ne ecrit pas bon le frances encore je attend vous me comprend.
Mon question est mon mari veut divorce et moi aussi car il est a peu violent avec moi; violent verbal and physiquement le motif est je le dit je veux voyager a peru pour acoucher en mon pays car je suis enceinte et il a quelques motifs pour faire ce, apres ce el violent avec moi je veux divorce aussi mais je ne peut reste ici en france plus temp; je doit voyager a peru le prochaine mois car je reste en la maison de un oncle de mon mari car je ne peut reste avec mon mari je ai peur de il.
Il me dit il ne veut reconnaitre le bebe et il ne veut doner pension pour le bebe, Que je doit faire? je sais en peru nous mariage el bebe peut prendre le nom de famille de mon mari; mais je voudrais savoir que je peut faire sur le pension que le bebe doit avoir o ne est posible le bebe avoir pension de son pere, je ne connai la loi ici en france, je suis presque seule ici je veux dire sans quelque parent et je ne connais beacoup ce ville encore je habit a chambéry in rhone alpes, merci beacoup je espero veux pouvez aide moi.
Gina.

Par **jeetendra**, le **26/12/2009** à **20:14**

[fluo]CIDFF RHONE[/fluo]
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
18 place Tolozan - 69001 LYON
Tél 04 78 39 32 25
Bonsoir, appelez lundi cette Association à Lyon, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des femmes et pourront vous aider à faire valoir vos droits, bonne fete de fin d'année à vous.